

Pour mieux comprendre le virage numérique des salles de cinéma

par Marcel Venne

Marcel Venne est le président des Cinémas RGM et président de l'APCCQ

Chers membres,

Voici quelques explications pour tenter de clarifier la confusion relative aux projecteurs 3D.

À l'heure actuelle, 18% des écrans au Québec sont dotés de projecteurs 3D numérique sur un potentiel estimé à 25% du total. C'est plus de 15 millions qui ont été investis à ce jour, ce qui a mis les ressources financières de plusieurs de nos membres à rude épreuve.

Ces équipements ont été acquis par les propriétaires de cinémas pour répondre à la forte demande des consommateurs pour le type de produit « Avatar et autres » en considérant une rentabilité future via une surcharge à la billetterie. Mais après la répartition des taxes, du partage des recettes avec les distributeurs, des redevances versées aux fabricants de la technologie 3D et des coûts accrus d'utilisation, nous constatons qu'il nous reste une maigre

part pour nous récupérer et que le temps d'amortissement varie proportionnellement selon la taille des marchés desservis.

Il en va autrement pour réaliser le transfert au numérique car 80% des écrans encore équipés en 35 mm devront, à brève échéance, être remplacés par des nouveaux équipements qui ne pourront être rentabilisés par une surcharge.

C'est pourquoi un plan d'affaire a été élaboré par les distributeurs « majeurs » pour rendre possible ce passage obligé. Nous sommes face à des enjeux majeurs :

- La recherche de financement de sommes importantes est souvent hors de la capacité financière de plusieurs;
- Des délais très courts. L'implantation totale des écrans en numérique doit être terminée à la fin de l'année 2012 pour être admissible au plan d'affaire.

Les intégrateurs

L'APCCQ a mise de l'avant quelques recommandations à ses membres :

1. Juste répartition des coûts entre les parties
2. Liberté de programmation
3. Liberté de diffusion
4. Propriété des équipements
5. Inclusion des films québécois au plan d'affaire

Pour ne nommer que ceux-là ...

Dans le respect de ces prémices, seul un intégrateur ayant une entente signée et effective avec les grands studios pourra être considéré par nos membres.

Ces quelques éclaircissements expliquent en partie nos attentes envers les différentes études et comités en cours qui espérons le, déboucheront sur des actions concrètes à très brève échéance.

Il en va de la pérennité du parc de salles au Québec et de la libre circulation de notre cinématographie nationale.

VOTRE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2010-2011



Président	Marcel Venne, Les Cinémas RGFM
Vice-président	Guy Gagnon, Cinéma Carrefour du Nord
Secrétaire	Mario Fortin, Cinéma Beaubien
Trésorier	Daniel Séguin, Cinéplex Divertissement
Administrateurs	Eric Bouchard, Cinéma St-Eustache Didier Farré, Cinéma Gatineau 9 Raffaele Papalia, Les Cinémas Ciné Entreprise
Coordonnatrice	Carole Boudreault

Calendrier 2010/2011 des réunions du Conseil d'administration de l'APCCQ

mercredi 6 octobre 2010

samedi 30 octobre 2010 – Rouyn-Noranda
(Festival du cinéma international en Abitibi -Témiscamingue)

mercredi 1^{er} décembre 2010 – Québec

mercredi 12 janvier 2011

mercredi 9 février 2011

mercredi 9 mars 2011

mercredi 13 avril 2011 - Québec

mercredi 11 mai 2011

mercredi 15 juin 2011 – Assemblée annuelle

Tous les membres sont cordialement invités à assister aux réunions du CA. L'ordre du jour de chacune des réunions est envoyé par courriel à tous les membres et ces derniers n'ont qu'à confirmer leur présence au bureau de l'APCCQ, soit par courriel à info@apccq.com ou par téléphone au 514-493-9898 ou au 1-877-540-1900.

Prenez note que nous aurons le visionnement d'un film le matin lors de nos deux réunions à Québec.

Option culture, virage numérique

La Ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine a confié à la SODEC le mandat d'élaborer, en collaboration avec le Conseil des arts et des lettres du Québec et le Ministère de la Culture une stratégie numérique québécoise dans le domaine de la culture.

Pour assurer le succès d'une telle opération et recueillir les commentaires et les propositions des acteurs des différentes filières culturelles, une démarche de consultation

s'étalant sur sur une période de 12 mois a été planifiée et devrait se conclure en juin 2011 avec la publication et la mise en chantier retenue.

Des comités de travail par domaine seront formés. Marcel Venne, président de l'APCCQ a été mandaté pour représenter l'association au sein du comité de cinéma.

Cinéma numérique

Par Tom Fermanian, conseiller technique à l'APCCQ

Bonjour à tous!

L'implantation du cinéma numérique avance à grand pas! Au Canada, le Québec enregistre la plus grande croissance pour les installations du cinéma 2K numérique.

La plupart de ceux-ci ont été achetés pour permettre la présentation du cinéma en 3D. D'ici les fêtes 2010, on peut compter que 13 productions en 3D seront présentées sur nos écrans. Certains grands complexes de salles ont déjà commencé leur transformation au numérique et les projections 35mm seront choses du passé pour eux d'ici peu de temps.

Les distributeurs « majeurs » nous offrent actuellement presque à 100% leurs films dans la version originale anglaise en 35mm et en format numérique. Cette même offre pour les versions françaises devrait suivre d'ici peu.

Parmi les grands distributeurs canadiens, Alliance Vivafilm a récemment annoncé :

« Qu'à compter du 1^{er} octobre 2010, tous les films doublés au Québec par Alliance Vivafilm ainsi que tous leurs films qué-

bécois seront offerts non seulement en 35mm, mais également en D-CINÉMA. Les films pour lesquels le doublage proviendra de la France ainsi que les films étrangers seront évalués cas-par-cas. »

Donc, « le train a quitté la gare » et cette fois-ci, c'est parti! Nul ne peut prévoir la longévité du cinéma en 35mm. Par contre, plus il y aura de films présentés en format numérique, moins nos fournisseurs commanderont des copies en 35mm. Par conséquent, le coût de fabrication d'une copie 35mm augmentera substantiellement en raison d'un volume d'achat réduit.

Notre association recommande depuis des lunes à nos distributeurs locaux d'emboîter le pas et de se préparer à offrir tout leur produit en numérique. Il serait malheureux que ces mêmes distributeurs ne puissent avoir accès aux plus grandes salles lesquelles ayant été amputées de leur projecteur 35mm et ne pourront avoir accès qu'aux très petites salles qui auront encore leur équipement de projection 35mm en attente de la transformation complète au numérique.

À suivre.

PARLONS DE NOUS
PARLONS DE NOUS
PARLONS DE NOUS

Le Cinéma du Rift est né !



Jean-Jacques Lachapelle, directeur général de la Corporation Augustin-Chénier et Chloé Beaulé-Poitras, responsable de la programmation du cinéma, devant le Cinéma du Rift, Hiver 2010
Photo : Catherine Drolet Marchand, journal le Reffet

En avril dernier, la Corporation Augustin-Chénier a réussi le tour de force de ramasser plus de 108 000 \$ en don auprès des 17 000 habitants que compte le Témiscamingue pour concrétiser l'acquisition du Cinéma Ville-Marie. Soucieux d'offrir une meilleure offre cinématographique dans la région, la Corporation Augustin-Chénier a mis sur pied une programmation qui allie cinéma commercial, cinéma d'auteur, étranger et québécois.

Construit en 1945, le Cinéma du Rift figure sur la liste des derniers cinémas de style Art déco encore existants. À l'époque il s'appelait le Théâtre Français de Ville-Marie. En 2005, la Corporation Augustin-Chénier propose un partenariat aux Productions de la Rive, les anciens propriétaires du bâtiment, pour convertir l'espace en salle multifonctionnelle de 300 places. Le Théâtre du Rift, dédié aux arts de la scène, voit donc le jour et partage l'espace avec le Cinéma Ville-Marie. C'est à partir de ce moment que la Corporation caresse l'idée de s'approprier également la portion cinéma afin de mieux combiner les programmations des arts de la scène et du cinéma. Et c'est ainsi que le 1^{er} avril 2010 le Cinéma du Rift est né!

Nul n'est censé ignorer la loi...

On croit parfois que parce que notre entreprise est petite, elle passera sous le radar et on pourra ignorer certaines lois et règlements. Or, ils s'appliquent à tout le monde. Avez-vous essayé de négocier avec le policier qui vous a signifié que vous aviez dépassé la limite de vitesse en prétextant ne pas avoir vu le panneau ?

Il en est de même pour la CSST. Les règlements s'appliquent à tous, quelque soit la grandeur de l'entreprise. Il est d'autant plus important de bien connaître et respecter les lois et règlements que depuis le 1er juillet 2010, les amendes ont doublé, et d'autres augmentations sont prévues! Pour une infraction mineure à l'Article 236, les amendes

varient de 500\$ à 1 000\$ alors que pour l'article 237, elles varient de 5 000\$ à 20 000\$ pour les employeurs.

Un outil essentiel pour prévenir les accidents est le programme de prévention. Assurez-vous d'avoir un document qui permet d'identifier, de corriger et de contrôler les principaux dangers dans votre cinéma. Ce document vous indiquera tout ce que vous avez à faire pour améliorer votre environnement de travail. Pour ceux qui sont membre de la Mutuelle de Prévention 0043, consultez le Guide de Prévention qui vous a été fourni par Raymond Chabot Grant Thorton ou communiquez avec votre représentant.

RÉGIE DU CINÉMA

Depuis le 1er avril dernier, la Régie du Cinéma n'émet plus d'étiquettes pour les films et les bandes-annonces. Il revient donc à chaque cinéma de s'assurer que les classifications sont bien respectées. Or, si la majorité des distributeurs font l'effort d'aviser le plus grand nombre possible de la classification de leurs films et bandes-annonces, il apparaît pour l'ensemble des propriétaires de cinémas, que la mécanique est pour le moins risquée. Le délai entre le moment où une bande-annonce est classée par la Régie et celui où il sera à l'affiche sur un écran est parfois long. Retrouver dans une longue liste de document le classement et parfois une tâche ardue.

De plus, avec la dématérialisation des copies, cette situation sera encore plus criante. Pas moyen de coller un visa sur un fichier numérique! L'APCCQ est en discussion avec la Régie du Cinéma afin de trouver le meilleur mécanisme pour transmettre rapidement et efficacement les informations à tous les cinémas.

Au cours des prochaines semaines, la Régie du Cinéma fournira à toutes les salles de nouveaux cartons d'identification du classement à afficher à l'entrée des salles.

TOP 20 QUÉBEC - ÉTÉ - 30 AVRIL AU 9 SEPTEMBRE 2010

		Recettes \$\$
1	Twilight Eclipse	Séville 7 254 255
2	Toy Story 3	Disney 6 661 496
3	Inception	Warner 5 298 794
4	Shrek Forever After	Paramount 5 047 440
5	Iron Man 2	Paramount 4 350 159
6	The Karate Kid	Sony 3 625 926
7	Piché - Entre ciel et terre	TVA 3 578 358
8	Step Up 3	Disney 3 056 832
9	Despicable Me	Universal 2 960 520
10	Salt	Sony 2 857 367
11	Robin Hood	Universal 2 680 575
12	Prince of Persia: The Sands of Time	Disney 2 624 138
13	The Expendables	Maple 2 245 643
14	Grown Ups	Sony 2 187 902
15	Eat Pray Love	Sony 1 973 971
16	The Sorcerer's Apprentice	Disney 1 793 099
17	Filière 13	Vivafilm 1 747 391
18	The Last Airbender	Paramount 1 732 257
19	Knight and Day	Fox 1 611 418
20	Sex and the City 2	Warner 1 610 527
	Twilight Hésitation	
	Histoire de jouets 3	
	Origine	
	Shrek 4 - Il était une fin	
	Irin Man 2	
	Le Karaté Kid	
	Dancez dans les rues 3	
	Détestable moi	
	Salt	
	Robin des bois	
	Prince of Persia: Les sables du temps	
	Les sacrifiés	
	Grandes personnes	
	Prie mange aime	
	L'apprenti sorcier	
	Le dernier maître de l'air	
	Nuit et jour	
	Sexe à New York 2	

Source: CINEAC • Recettes brutes (incl. taxes) au 9 septembre 2010